

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{er} JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 30 janvier 2023 à 20h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 18 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle Marie le Franc à Saint-Armel sous la présidence de M. David LAPPARTIENT. La Séance était ouverte publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. Pascal BARRET (Arradon)	Mme Marine BARDOU (Saint-Philibert)
M. Roland TABARD (Arzon)	Mme Camille PETERS (Sarzeau)
Mme Claire MASSON (Auray)	Mme Sylvie SCULO (Séné)
M. Frédéric LAURENT (Baden)	M. Eric MAHÉ (Surzur)
Mme Stéphanie LEMOINE (Berric)	M. Yves LOUIS (Theix-Noyalou)
M. Benoit MADEC (Crac'h)	M. Bruno BODARD (Treffléan)
Mme Muriel CLÉRY (Damgan)	M. Gérard THÉPAUT (Vannes - suppléant)
M. Luc LE TRIONNAIRE (Elven)	M. Guillaume FRÉDET (Arc Sud Bretagne - suppléant)
Mme Brigitte CORFMAT (Lauzach)	M. Ronan LE DÉLÉZIR (Auray Quiberon Terre Atlantique)
M. Vincent ROSSI (La Trinité-Surzur)	M. Thierry EVENO (GMVA)
Mme Pascale MEYER (Le Hézo)	M. David LAPPARTIENT
Mme Magali TOUATI-BERTRAND (Le Tour du Parc)	M. Claude LE JALLE (GMVA)
M. Jacques MADEC (Locmariaquer)	M. Jean-Philippe PERIES (GMVA)
M. Jacques LE METAYER (Meucon)	M. Patrice LE PENHUIZIC (Questembert Communauté)
M. Alban MOQUET (Monterblanc)	Mme LE BRETON Marie-Jo (Conseil Départemental)
Mme Sylvie LASTENNET (Ploeren)	Mme Gaëlle FAVENNEC (Conseil Départemental)
M. Patrick CAMUS (Plougoumelen)	Mme Marie LE BOTERFF (Conseil Départemental - suppléante)
M. Nicolas LE GROS (Pluneret)	Mme Anne GALLO (Conseil Régional)
Mme Nathalie COURTRAI (Saint-Armel)	M. Fabien LE GUERNEVÉ (Conseil Régional)
Mme Gaëlle PRIGENT (Saint-Avé)	M. Simon UZENAT (Conseil Régional)
M. Jean-Michel YANNIC (Sainte-Anne-d'Auray)	
M. Frédéric PINEL (Saint-Gildas-de-Rhuys)	

Absents excusés :

M. Daniel LORCY (Ile d'Arz)	Mme Stéphanie HERPE (Sulniac)
M. Alain BRULE (Le Bono)	M. David ROBO (Vannes)
M. Honoré GUIGOURES (Plescop)	M. Gaël BRIAND (Conseil Régional)
M. Yannick DERIAN (St-Nolff)	

Etaient également présents (équipe du parc) :

Mme Monique CASSÉ, M. Ronan PASCO, Mme Juliette HERRY, Mme Julie BOISRAMÉ.

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{er} JANVIER 2023

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Le tableau des emplois du Syndicat Mixte du Parc sera le suivant à compter du 1^{er} janvier 2023 :

1/ La création d'un emploi en catégorie A, attaché territorial, d'une durée hebdomadaire de 35h hebdomadaire pour la nomination par voie de mutation de Madame Muriel HASCOËT.

2/ La création d'un emploi en catégorie A, ingénieur principal, d'une durée hebdomadaire de 35h hebdomadaire pour la nomination par voie de mutation de Monsieur Julien MARCEAU.

	Nombre d'agents	Temps de travail
FILIERE ADMINISTRATIVE		
Cadre d'emploi des adjoints administratifs		
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	35 h
Cadre d'emploi des attachés		
Attaché	4	35 h
FILIERE TECHNIQUE		
Cadre d'emploi des techniciens		
Technicien	2	35 h
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	4	35h
Cadre d'emploi des ingénieurs		
Ingénieurs	6	35h
Cadre d'emploi des ingénieurs principaux		
Ingénieur principal	1	35h
Cadre d'emploi des ingénieurs en chef		
Ingénieur en chef	1	35 h
FILIERE CULTURELLE		
Cadre d'emploi des attachés de conservation du patrimoine		
Attaché de conservation du patrimoine	1	35h
FILIERE ANIMATION		
Cadre d'emploi des adjoints d'animation		
Adjoints d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1	35h
		21 postes à 35 h



Parc
naturel
régional
du Golfe
du Morbihan

Park ar Mor Bihan

Une autre vie s'invente ici

Rapport n°20230130-04
Comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion
Du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan
Réunion du lundi 30 janvier 2023
Délibération n°2023-04

Envoyé en préfecture le 03/03/2023

Reçu en préfecture le 03/03/2023

Affiché le

ID : 056-200049708-20230130-2023_04-DE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Comité Syndical décide à l'unanimité de :

- VALIDER le tableau des emplois présenté ci-dessus arrêté à la date du 1^{er} janvier 2023.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
Régional du Golfe du Morbihan,

David LAPPARTIENT